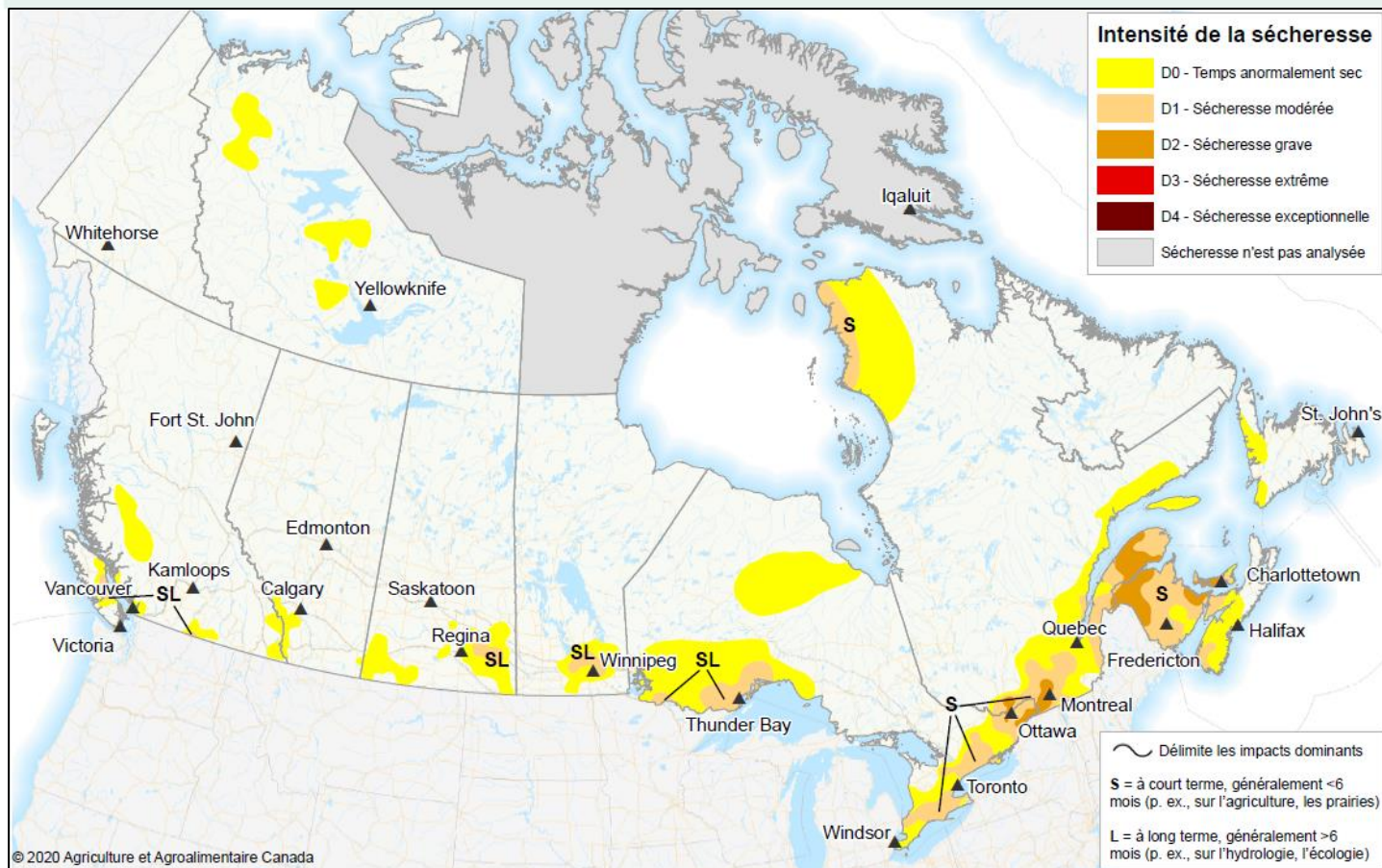


Outil de surveillance des sécheresses au Canada

Conditions en date du 31 juillet 2020



Les précipitations de juillet étaient presque normales dans une grande partie du Canada, sauf dans le sud de la Colombie-Britannique et dans certaines parties du Québec et du Canada atlantique. Malgré les pluies de fin de mois en Ontario et dans certaines parties du Québec, les conditions de sécheresse demeurent en grande partie inchangées dans cette région en raison d'une période de sécheresse intense avec des températures anormalement élevées à la fin juin et au début juillet. Les parties dans l'ouest de la région de l'Atlantique ont continué de recevoir des précipitations bien inférieures à la normale, intensifiant les conditions de sécheresse dans toute la région. Dans les Prairies, les tempêtes convectives ont entraîné des précipitations adéquates dans la majeure partie de la région. Des conditions de sécheresse anormale (D0) et les enclaves de sécheresse modérée (D1) persistent alors que les approvisionnements en eau et les pâturages continuent de présenter des effets de la sécheresse. En Colombie-Britannique, les



conditions estivales sèches ont persisté dans tout le sud de la province, ce qui a peu changé les conditions de sécheresse. Quinze pour cent de la superficie du pays a été classé dans les catégories de sécheresse anormale ou en sécheresse; cela comprend vingt-huit pour cent des terres agricoles.

Région du Pacifique (Colombie-Britannique)

La sécheresse et les conditions anormalement sèches dans l'ensemble de la Colombie-Britannique sont demeurées relativement inchangées. Les effets des précipitations inférieures à la normale dans une grande partie du sud de la province ont été minimisés par de bons niveaux d'humidité avant juillet. La partie est de l'île de Vancouver a continué d'enregistrer des précipitations inférieures à la normale non seulement pendant le mois de juillet, mais aussi au cours des 6 derniers mois. Ces facteurs ont été pris en considération, car des conditions de sécheresse anormale (D0) ont été élargies et une enclave de sécheresse modérée (D1) a été ajoutée dans la région de Courtenay et de Port Alberni. Des conditions de sécheresse anormale (D0) sont apparues le long de la frontière de l'Alberta et de la Colombie-Britannique de Fernie à Crowsnest Pass, compte tenu des données satellitaires indiquant cette zone comme étant sèche. De plus, une zone de l'intérieur s'étendant du lac Anahim au lac Chilko a été identifiée comme ayant de 50 à 75 pour cent des précipitations normales au cours des 90 derniers jours; une enclave de D0 a été agrandie ici en conséquence. Bien que les conditions n'aient pas radicalement changé au cours des 30 derniers jours, la zone de conditions de sécheresse anormale (D0) et de sécheresse modérée (D1) est restée en place autour de Penticton et Osoyoos. Alors que la partie sud de la province a reçu des précipitations inférieures à la normale, les régions du centre et du nord ont continué de recevoir des précipitations importantes. Des régions comme Haida Gwaii ont vu disparaître des conditions de sécheresse anormale (D0) en raison des précipitations abondantes dans les régions nordiques et côtières. Par rapport au mois dernier, il n'y a eu qu'une augmentation d'une pour cent des conditions de sécheresse anormale (D0) et modérée (D1) dans toute la province.

Région des Prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba)

La majeure partie de la région des Prairies a continué de recevoir des précipitations adéquates, y compris une activité localisée de tempêtes convectives. Cependant, quelques enclaves dans la région de conditions de sécheresse anormale (D0) ou de sécheresse modérée (D1) se sont maintenues. La sécheresse générale dans la région s'est améliorée malgré les conditions sèches émergentes dans le sud-est du Manitoba. Environ six pour cent de la région des Prairies a été classée dans les catégories sécheresse anormale (D0) ou en sécheresse modérée (D1); cela

comprend quatorze pour cent des terres agricoles de la région. À la fin de juillet, la région des Prairies ne contenait que deux petites régions de sécheresse modérée (D1) alors que les régions de sécheresse grave (D2) se sont améliorées précédemment dans le sud-est de la Saskatchewan. Plusieurs enclaves de conditions de sécheresse anormale (D0) se sont développées malgré une amélioration générale dans la région. Les contreforts du sud et la région montagneuse de l'ouest de l'Alberta ont reçu des précipitations inférieures à la normale, ce qui a entraîné une classification anormalement sèche. La partie sud-ouest de la Saskatchewan a affiché des précipitations inférieures à la normale et des conditions d'humidité de la couche arable du foin court et des pâturages, ce qui a donné lieu à la classification de sécheresse anormale (D0) autour de la région de Maple Creek, Swift Current et Cypress Hills. De plus, les conditions sèches à court et à long terme dans le sud-est de la Saskatchewan ont entraîné des problèmes de pâturage et d'approvisionnement en eau, ce qui a entraîné un réaménagement de la classification de sécheresse anormale (D0). L'enclave de sécheresse à long terme et des conditions de sécheresse anormale dans le nord de l'Alberta ont été éliminées en raison des précipitations suffisantes au cours des 2 derniers mois. Au Manitoba, une zone de sécheresse modérée (D1) est apparue autour de Winnipeg en raison d'une sécheresse importante signalée au cours des 3 à 6 derniers mois.

Région du Centre (Ontario et Québec)

Les températures élevées et les déficits de précipitations pendant la première moitié de juillet ont intensifié les conditions de sécheresse dans une grande partie du sud de l'Ontario et du Québec; des conditions de sécheresse anormale (D0), de sécheresse modérée (D1) et de sécheresse grave (D2) ont persisté dans toute la région. Plus de vingt-six pour cent de la région a été classée dans les catégories sécheresse anormale ou en sécheresse, y compris soixante-quatre pour cent des terres agricoles de la région. Les conditions n'étaient guère meilleures dans le nord-ouest de l'Ontario, où des déficits de précipitations à long terme persistaient d'Atikokan à Thunder Bay et Nipigon. Les données indiquent que cette région n'a reçu que 50 à 75 pour cent des précipitations normales depuis novembre 2019; ainsi, les conditions D0 et D1 sont restées dans cette zone. Deux enclaves de sécheresse modérée (D1) ont été ajoutées dans le sud de l'Ontario, l'une de London à Burlington, l'autre de Newmarket à Belleville, car plusieurs indicateurs de sécheresse, y compris IPN, IPEN et les centiles de précipitations, indiquaient des conditions sèches au cours des 2 derniers mois. Une sécheresse importante a également persisté dans une région entourant Ottawa et au sud en direction de Granby, au Québec, menant à l'expansion des conditions de sécheresse grave (D2). Bien que les régions du centre du Québec aient connu une amélioration de l'humidité pour le mois de juillet, les données indiquent que cette région connaît toujours des déficits d'humidité de surface du sol

et du niveau des eaux souterraines. Ainsi, la sécheresse modérée (D1) a été améliorée dans la région, mais des conditions de sécheresse anormale (D0) restent en place. Diverses données indiquent également que la partie nord du Québec a reçu entre 50 et 100 pour cent de précipitations inférieures à la normale au cours des 3 derniers mois, ce qui a entraîné l'ajout de conditions de sécheresse anormale (D0) et modérées (D1).

Région de l'Atlantique (Nouveau Brunswick, Nouvelle Écosse, Île du Prince Édouard et Terre Neuve et Labrador)

Bien que les précipitations se soient légèrement améliorées dans certaines parties du Nouveau-Brunswick et dans toute la péninsule gaspésienne au Québec en juillet, la région souffre toujours d'importants déficits de précipitations. Vingt-quatre pour cent de la région a été classée dans les catégories sécheresse anormale (D0), en sécheresse modérée (D1) ou en sécheresse grave (D2); cela comprend plus de quatre-vingt-six pour cent des terres agricoles de la région. Au cours des 3 à 6 derniers mois, les valeurs IPN et IPEN les plus basses possibles ont été enregistrées; cela se traduit par 40 à 60 pour cent des précipitations normales au cours des 2 à 3 derniers mois. De plus, les débits de cours d'eau étaient très faibles dans presque tout le Nouveau-Brunswick et dans l'Île-du-Prince-Édouard, en particulier autour de Summerside et de Charlottetown. Ces zones ont également enregistré des valeurs du centile des précipitations extrêmement faibles à exceptionnellement faibles au cours des 6 derniers mois. Compte tenu de ces facteurs, deux zones de sécheresse grave (D2) ont été ajoutées à travers la région de l'Atlantique: l'une s'étendant de la péninsule gaspésienne vers Grand-Sault et Edmundston, tandis que l'autre comprend Moncton, Bouctouche et la limite ouest de l'Île-du-Prince-Édouard. Une enclave supplémentaire de conditions de sécheresse anormale (D0) a également été ajoutée dans la partie ouest de Terre-Neuve.

Région du Nord (Yukon et Territoires du Nord Ouest)

En général, les territoires ont connu une amélioration des précipitations au cours du mois dernier. Le D0 entourant Whitehorse, au Yukon, a été enlevé ainsi que l'enclave de D0 près d'Inuvik, dans les TN-O. Des conditions de sécheresse anormale (D0) se sont également améliorées de Yellowknife vers le Grand lac de l'Ours en raison de l'amélioration des valeurs de précipitations. Cependant, une zone dans la partie nord-est des Territoires du Nord-Ouest a été identifiée comme étant plus sèche que la normale selon les données satellitaires. Une parcelle de conditions de sécheresse anormale (D0) a été ajoutée à partir de Fort Good Hope, au nord le long du fleuve Mackenzie. Seuls douze pour cent de la région a été classé dans la catégorie sécheresse anormale (D0) pour le mois de juillet.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, (2020)

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au www.agr.gc.ca ou composez sans frais le 1-855-773-0241.